

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 04 JUIN 2014**

**SÉANCE DU 04 JUIN 2014**

L'an deux mil quatorze, le quatre juin à 20heures,  
les membres du Conseil d'Administration du  
Centre Communal d'Action Sociale de Cerelles  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances sur  
convocation de M. POULLE Guy, Président

En exercice : 13  
Présents : 13  
Votants : 13

Date de convocation : 28/05/2014

**Présents:** M. POULLE Guy, M. RAGOT Sylvain, M. THOMAS Alain, Mme GROUX Gisèle, Mme PINEDO Maria, Mme BOUT Dorothee, M. GABORIT Frédéric, Mme HOLIN Huguette, Mme ROUSSEAU Claudette, Mme GAUTIER Françoise, Mme GIRAULT Marie-Claude, Mme RIVOALEN Michelle, M. STIEVENARD Jacques.

Monsieur le Président ouvre la séance à 20h00.

**Secrétaire de séance :** M. POULLE se propose et est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

**Ordre du jour :**

1. Organisation du repas des anciens 2014
2. Informations du Président

**1- Organisation du repas des anciens 2014**

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 30 novembre 2014 à la salle des quatre vents à Rouziers de Touraine, en association avec les CCAS de Rouziers-de-Touraine et St-Antoine-du-Rocher.

Les personnes concernées sont celles ayant atteint l'âge de 70 ans et plus sur l'année 2014 et demeurant sur la commune de Cerelles. Le repas sera offert aux conjoints qui n'auront pas atteint l'âge de 70 ans.

Les personnes invalides conviées peuvent également se faire accompagner d'amis ou membres de la famille. Une participation financière sera demandée.

Le repas sera offert aux membres du CCAS. Il sera payant pour le Maire, les Adjointes et les membres du conseil municipal qui souhaitent y participer.

Il est indiqué que chacune des règles ci-dessous sera revue chaque année et approuvée par vote pour notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve les règles ci-dessus mentionnées concernant l'organisation du repas des anciens 2014.

Cette année, c'est la commune de Cerelles qui se chargera de l'organisation.

Une première réunion entre les 3 CCAS a eu lieu le 21 mai 2014.

- Choix de la salle : les quatre vents. Le CCAS regrette le niveau du prix de la location de la salle et le tarif du nettoyage.

- Choix du repas : les devis sur plusieurs traiteurs seront demandés. Mme Groux et Mme Pinedo feront un premier point pour la réunion du 25/06.

- Décoration de la salle et des tables (bonbons et fleurs) : Mme Rivoalen et Mme Rousseau s'en chargent

- Bouquets pour les doyennes et coffrets de vin pour les doyens : Mme Holin et Mme Gautier recherchent des propositions

- Proposition d'une boîte de chocolat pour les personnes parties en retraite.

## **2 Informations du Président**

### Colis :

Les personnes ayant plus de 75 ans et ne pouvant participer au repas bénéficieront d'un colis. Les couples bénéficieront d'un grand colis et les personnes seules bénéficieront d'un colis simple.

Les colis seront distribués par les membres du CCAS avant Noël.

Mme Holin attend les catalogues pour faire des propositions.

Présentation du programme ANCV Séniors : proposition d'un séjour de 8 jours au Croisic.

La proposition est jugée intéressante - Possibilité d'intégrer l'information dans le prochain bulletin municipal.

Prochaine réunion : le 25/06 à 19h00 avec les CCAS de Rouziers et St-Antoine.

La séance est levée à 21h30.

Cerelles, le 10 juin 2014

Certifié conforme,

Le Président,

Guy POULLE

